SKIKDA

Incendie au centre d'enfouissement technique

Le centre d'enfouissement technique de la localité de Zef-Zef continue de mener la vie dure aux habitants de la carrière romaine. Le récent incendie, survenu en soirée il y a quelques jours, en est l'illustration la plus probante. Des familles de Zef-Zef, Kassar et El-Haoues, localités relevant des communes de Skikda, Hamadi-Krouma et El-Hadaïek, passent des nuits blanches.

Photo : DR

«Nos demeures sont remplies de cendres, nous étouffons», nous rapporte un résidant des lieux. «Je n'ai pas dormi depuis 3 jours», renchérit un autre. Le troisième nous évoque le calvaire qu'ont vécu les asthmatiques et les insiffisants respiratoires durant l'incendie. «Certains étaient obligés de faire déplacer les personnes âgées, les femmes et les enfants. D'autres ont eu le réflexe de conduire leur progéniture chez le médecin.»

En signe de contestation, les habitants ont bloqué la circulation automobile à Zef-Zef, dimanche. 5 représentants des cités ont été reçus par le wali, en présence du directeur de l'environnement, du chef de daïra de Skikda et d'un représentant du groupement de la gendarmerie. Il a été convenu d'accélérer l'opération d'extinction des feux. Pour cela, plus d'une centaine de camions de 20 tonnes acheminent quotidiennement les quantités nécessaires de tuf à partir de Bouabaz. Les délégués ont, à juste titre, demandé que soit trouvée une solution efficace et pérenne au problème de ce centre. Ils rappellent qu'un incendie a eu lieu en 2008, hasard du calendrier, durant le mois de Ramadan. C'est dire que la situation est grave. Pour le moment, aucune piste n'a été envisagée en ce qui concerne l'origine du sinistre. Pour sa part, le directeur de l'environnement a déclaré qu'un montant dépassant les 70 millions de DA a été réservé pour l'extension du centre. On attend l'aval du ministère de tutelle pour lancer le projet. Dans un communiqué, il est également mis en exergue les atteintes à l'environnement. Une série de recommandations a été émise, telle la fermeture du centre et le transfert de la décharge dans un autre lieu, l'envoi une commission d'enquête pour définir les objectifs de création du centre, prole dédommagement des habitants pour les atteintes à l'environnement et à la santé publique. Problème d'éclairage public, défectuosité de la route et absence de dévidoirs sont les autres lacunes relevées par les représentants des localités. Une région qui recèle une décharge contrôlée, mais qui ne dispose pas encore de dévidoirs.

Zaïd Zoheïr

SIT-IN DES TRAVAILLEURS EN QUART DE LA RAFFINERIE

La qualité du f'tour contestée

«Nous ne sommes pas des chiens !» C'est en ces termes que les travailleurs en quart de la branche de raffinage de Skikda (la raffinerie) ont manifesté leur désapprobation par rapport aux repas servis sur place pour la rupture du jeûne. Ils étaient près de 300, composant le quart rentrant, à observer un sit-in devant le poste de garde du complexe. Des pourparlers avec le directeur par intérim, d'une durée de 15 minutes, ont failli, selon des sources concordantes, dégénérer, n'était la sagesse de quelques syndicalistes. Les travailleurs ont demandé l'amélioration de la qualité du f'tour, qu'ils considèrent en deçà de celle des restaurants de la Rahma. En réponse, leur interlocuteur a proposé de substituer les plats par une somme d'argent équivalente, chose réfutée par les contestataires du fait qu'il est inconcevable pour des employés rejoignant leurs postes de travail de trimballer avec eux leurs repas. La situation concerne, selon notre source, près de 700 employés constituant les 4 quarts.

Z. Z.

AÏN-DEFLA

Le maire d'EL-Attaf destitué

Les 10 élus qui ont signé le retrait de confiance au P/APC d'El-Attaf, avaient adressé au wali une lettre, dont une copie vient de nous parvenir, dans laquelle ils motivent leur prise de position.

Il reprochent à M. Boudjella Mohamed, le maire destitué, de ne pas tenir compte, des règlements inscrits dans le code des marchés pour la location des espaces réservés aux transports publics, «il gérait seul les affaires de la mairie sans consulter les membres de l'exécutif». Par ailleurs, on lui tient grief «de ne pas se soucier des préoccupations des citoyens, puisqu'il ne les recevait même pas les jours de réception… allant jusqu'à entrer, en dehors des heures de travail, à l'intérieur du siège en s'arrangeant pour ne pas être vu par les citoyens».

Selon ce groupe d'élus, «le P/APC ne se livrait à aucun suivi des chantiers en cours, ce qui a entraîné le gel de tous les projets de développement, il a informé les bénéficiaires des 117 logements distribués sans que la commission des recours n'ait statué».

Les signataires de la lettre vont plus loin : «Le P/APC nommait les fonctionnaires non par nécessité de service ou sur la base de critères techniques mais en fonction de ses intérêts personnels.»

Ces accusations gravissimes sont étayées par des exemples et «la liste des griefs est longue», notent-ils en ajoutant que «de pareils agissements ne se passent que dans la commune d'El-Attaf». Contacté par téléphone, le maire donne sa version sur la manière dont il a été destitué. Il répond : «Si les administrés étaient mal reçus ou pas reçus du tout… pourquoi ne l'ont-ils pas manifesté ?» Pour ce qui est du bail octroyé pour les stations de transport de voyageurs, le maire affirme que s'il l'a fait c'est parce que les offres sont restées infructueuses et qu'en plus il note que le gestionnaire n'est autre qu'un agent de l'APC.

A propos de la distribution des 117 logements sociaux, il s'interroge : «Pourquoi ce sursaut de redressement juste après la distribution de logements ? Pourquoi ne se sont-ils pas plaints avant cette date ? » Et d'ajouter : «Ils ne sont pas étrangers à cette levée de boucliers, puisque nous avons poursuivi en justice les élus Bouziane Rahmani et Ghazala Ahmed pour des affaires liées à l'APC...»

Il se dit aussi victime d'une machination, d'un complot ourdi par Nadjem Mohamed, le P/APW. Au sujet de la corruption : «Que ceux qui m'accusent avancent la moindre preuve !»

Par ailleurs, il reproche au wali d'avoir bouclé le dossier de son éviction trop rapidement sans même une réunion de confrontation avant d'entériner l'affaire.

Karim O.

CONSTANTINE

241 kg de produits impropres à la consommation saisis en une semaine

Le déploiement sur le terrain de plus de 45 brigades de contrôle à l'occasion du mois du Ramadan n'a, vraisemblablement, pas empêché les commerçants d'exceller dans la fraude en tout genre.

La vente illégale de produits impropres à la consommation et le défaut d'hygiène sont les infractions les plus répandus. En l'espace d'à peine une semaine, plus de 241 kg de produits alimentaires impropres à la consommation ont été saisis par les services de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes à Constantine. Les produits saisis par les brigades de la DCP au cours des 399 interventions ayant ciblé des boucheries, des pâtissiers et les commerces d'alimentation générale concernent notamment des viandes blanches et rouges impropres à la consommation ou présentant un défaut d'hygiène.

Ces interventions ont conduit à la verbalisation de 82 contrevenants et la proposition à la fermeture de 3 commerces pour défaut d'hygiène et non- conformité à la réglementation. Le montant global de ces forfaits est de 94 188 DA. En matière de pratiques commerciales et de contrôle des prix, sur 443 interventions, 296 infractions ont été enregistrés et 295 procès-verbaux établis. Le montant total de ces infractions liées notamment au défaut de facturation et affichage des prix s'élève à 4 millions de dinars. En outre, 20 commerces ont été proposés à la fermeture administrative par les contrôleurs.

Farid Benzaïd

RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE À TIZI-OUZOU

160 logements en projet à Boufhaïma

Après le lancement du projet d'éradication des habitations précaires de la cité de l'Indépendance, le tour de la cité coloniale du village de Boufhaïma est enfin arrivé avec le lancement du projet de 160 logements qui vient d'être confié à deux entreprises et dont l'une a déjà entamé les travaux de terrassement du lieu d'implantation d'une partie de ces logements.

Le site choisi pour l'implantation dudit projet est bien situé du fait qu'il longe la RN68 en allant vers Alger via Tizi-Gheniff. D'après une source des services concernés, toutes les contraintes relatives à la réalisation de ce projet sont levées et tout le monde est soulagé.

L'autre projet d'éradication concernant la cité du village de Maâmar ne tardera pas, d'après toujours notre source, à être lancé du fait que les démarches préliminaires ont été faites, il ne reste que le recasement des familles habitant cette cité. Même si les autorités locales activent pour éradiquer les bidonvilles dans la région, il n'en demeure pas moins que le foisonnement d'autres bidonvilles situés à proximité de l'hôpital Krim-Belkacem inquiète plus d'un.

Slimane S.

SOUK-AHRAS

La ville croule sous les ordures

Le ramassage des ordures au chef-lieu de wilaya est loin d'être efficace pendant le mois de Ramadan.

Pourtant, la municipalité de Souk-Ahras a mis en place un impressionnant dispositif matériel et humain pour venir à bout des amoncellements d'immondices ; néanmoins, au niveau de plusieurs quartiers de la ville des quantités impressionnantes d'ordures ménagères sont un mal dont il faudrait s'accommoder bon gré mal gré.

Depuis quelques jours, le phénomène des décharges sauvages dans la quasi-totalité des agglomérations inquiète au plus haut point les citoyens. La palme revient aux marchés des fruits et légumes plus précisément celui situé à la rue Herirèche-Abdelatif où les produits avariés jonchent le sol dégageant des odeurs nauséabondes qui n'incommodent pas pour autant es élus.

Les responsables d'hygiène de l'APC sont interpellés.

Barour Yacine